

Palais royal des expositions (Australie)

No 1131

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	Australie
<i>Bien proposé :</i>	Palais royal des expositions et jardins Carlton
<i>Lieu :</i>	Melbourne, Victoria
<i>Date de réception :</i>	31 décembre 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*.

Brève description :

Le palais royal des expositions et les jardins qui l'entourent accueillirent les grandes expositions internationales de 1880 et de 1888. Ils représentent aujourd'hui les idées dont le mouvement des expositions internationales était le héraut.

2. LE BIEN

Description

Situé au cœur de Melbourne, le site couvre un rectangle de 26 hectares, délimité par quatre rues. Aucune zone tampon officielle n'est proposée.

Au cœur du site, sur un vaste espace surélevé, se dresse le palais royal des expositions, construit pour l'exposition internationale de 1880, à Melbourne. Au sud et au nord se trouvent des jardins structurés, créés après la fermeture de la deuxième Grande Exposition de 1888, tenue dans le même bâtiment.

Le site se compose donc de deux éléments :

- Palais royal des expositions
- Jardins Carlton

Les valeurs du site reposent également sur son :

- Association avec le mouvement des expositions internationales

Ces éléments sont décrits ci-dessous :

- Palais royal des expositions :

Le palais royal des expositions est ce qui reste d'un ensemble de bâtiments érigés pour la grande exposition internationale de Melbourne, en 1880. Contrairement à de nombreuses expositions, cet ensemble se composait à la fois de structures permanentes et temporaires. Le grand hall était considéré comme une structure permanente, destinée à rester en fonction après la fermeture des portes de l'exposition. De plan cruciforme, le grand hall (désormais le palais royal des expositions) était flanqué de deux ailes plus petites, connues sous le nom d'annexes ouest et est, et démolies respectivement en 1961 et en 1979.

Le palais royal des expositions associe brique et bois, acier et ardoise. Les murs sont en briques enduites de ciment, brut à l'origine, mais peint par la suite. Le toit est une structure de bois couverte d'ardoises et d'acier ondulé.

Le bâtiment et les sols ont été conçus par Joseph Reed, du cabinet d'architectes Reed and Barnes, après un concours. Son plan combine des éléments gothiques et classiques, et associe aussi le style *Rundbogenstil* (arc en plein cintre) allemand à d'autres motifs plus familiers issus d'édifices européens antérieurs. C'est donc un amalgame de traits byzantins, romans, lombards et de la Renaissance italienne.

Comme d'autres grands bâtiments d'exposition, il associait éléments religieux et séculiers. Sa forme est en effet un croisement entre une salle de banquet et une église, avec des bas-côtés, des nefs, des transepts, un étage de fenêtres hautes et des galeries en surplomb.

La porte principale, entourée d'un portique massif en arc de triomphe, est orientée au sud, en direction de la ville. Au-dessus du bâtiment, un énorme dôme monté sur un tambour octogonal se détache sur la ligne d'horizon de la ville. La plate-forme qui constitue la base du dôme était à l'origine un espace panoramique public.

Chaque élévation se compose d'un porche central flanqué de baies régulières et terminé par des pavillons d'angle au toit mansardé. Les baies de chaque côté des portes s'élèvent sur trois niveaux. L'élévation sud est la plus élaborée, les baies étant décorées de pilastres, d'édicules et de lourdes corniches surmontées de volutes.

Les élévations est et ouest sont de plus petite taille et sont plus sobres.

À l'intérieur, le grand espace central présente un plafond incliné flanqué de bas-côtés plus bas, avec des galeries en mezzanine au-dessus. Une galerie de fenêtres court sur toute la longueur de la « nef ». Le système de la toiture constitué de fermes de bois reliées par un tirant métallique et embelli de pièces chantournées de bois imitant des arcs en accolade et des pendants, est similaire à celui utilisé pour le bâtiment de l'Exposition de Londres, en 1862. Le dôme central massif, s'élevant à 68 m au-dessus du sol et de 18 m de diamètre, est soutenu par quatre arcs en plein cintre et des pendentifs.

L'intérieur a en grande partie été décoré pour servir de toile de fond à l'exposition. La décoration d'origine a été réalisée par John Mather, qui a associé des tournesols et des lys très esthétiques à des images allégoriques sur les arts, la science, l'industrie et l'agriculture, ainsi qu'aux armes des nations exposantes.

La décoration de Mather a été supplantée par celle de John Clay Beeler pour la seconde grande exposition. Ce second projet, plus « fleuri », a été « embelli » de couleurs fortes, rouge, bleu et or, tout en gardant une thématique similaire : l'Empire, la gloire, le progrès.

En 1901, le bâtiment a de nouveau été repeint, cette fois à l'occasion de l'ouverture du premier Parlement du Commonwealth, par l'artiste John Ross Anderson. Ce dernier a choisi des bruns, des rouges et des verts sombres plus retenus, avec des devises et un tableau représentant la Paix, la Guerre, la Fédération et le gouvernement – tout le concept s'inspirant dans une grande mesure du projet de J. G. Crace pour la grande exposition londonienne de 1862. Ce décor, qui a été de nombreuses fois recouvert au XXe siècle, est actuellement en cours de restauration.

Le transept ouest a été équipé d'un orgue, plus grand que celui de la cathédrale Saint-Paul de Londres. Démonté en 1965, il a aujourd'hui disparu.

- Jardins Carlton :

Les jardins Carlton entourent le palais royal des expositions sur ses quatre côtés. Les jardins principaux sont au nord et au sud. Pendant les deux grandes expositions, ceux du sud étaient des espaces de détente conçus par Joseph Reed, tandis que ceux du nord accueillent de grands pavillons temporaires et ne furent dessinés qu'après la clôture des événements.

Les jardins du sud sont de style *gardenesque* (c'est-à-dire qu'ils reflètent un intérêt botanique scientifique) avec une disposition formelle symétrique autour d'un chemin axial conduisant à l'entrée principale, au sud. Ils sont plantés d'allées de platanes et de chênes de Turquie, d'essences exotiques ou locales, avec des parterres d'été élaborés. Il y avait deux lacs avec des îles, des massifs d'arbustes et plusieurs fontaines. L'ensemble était relié par des allées géométriques et linéaires et entouré d'une palissade en fonte, avec un soubassement en chalcantithe. Un élément important est la fontaine Hochgurtel, installée au cœur du système d'allées au sud, la plus grande et la plus élaborée de toute l'Australie.

Le jardin reflète l'influence majeure de l'horticulteur du XIXe siècle William Sangster, particulièrement en ce qui concerne la sélection de plantes et d'arbres.

Le jardin a été agrandi à l'occasion de la grande exposition de 1888, mais il conserve la plupart des principaux éléments du projet de 1880 et un grand nombre d'arbres de cette date subsistent, quoique certains détails tels parterres, clôtures à claire-voie, fontaines et bancs aient disparu.

Le jardin du nord était à l'origine le lieu d'installation des salles d'exposition temporaires. Après leur démolition à la fermeture de la première grande exposition, la zone fut redessinée pour devenir un parc public. La conception en

est attribuée à Clement Hodgkinson et elle fut rétablie à l'occasion de la foire de 1888. Comme le jardin du sud, il était délimité par des clôtures à claire-voie en fonte, dont seules quelques parties subsistent.

Le jardin du nord abrite maintenant le nouveau musée de Melbourne, construit sur le site en 2000 et qui domine aujourd'hui le jardin du nord. Le plan de conservation déclare que la construction de ce bâtiment n'a pas été sans conséquence sur les jardins. Certaines allées ont été supprimées et leur alignement modifié, et les allées transversales de Chestnut-leaved oak et de Dutch Elm à proximité du bâtiment risquent d'être affectées par les travaux de construction. À l'extrémité nord, des allées bordées d'arbres de grand âge traversent ce qui reste du parc.

Dans l'ensemble, le jardin sud subsiste dans sa majeure partie, mais c'est moins vrai du jardin nord et moins encore des jardins est et ouest. Les ornements plus éphémères des jardins ont quasiment disparu, bien qu'il reste de la documentation à leur sujet.

Les jardins sont d'un intérêt botanique considérable pour leurs collections d'arbres, dont beaucoup sont issus d'essences rares ou sont d'une beauté exceptionnelle.

- Association avec le mouvement des expositions internationales :

La relation de l'édifice avec le mouvement général des grandes expositions internationales est présentée dans la prochaine rubrique, Histoire. En résumé, l'édifice, sa décoration et les jardins avoisinants, ensemble, reflètent ce qui est devenu la forme « standard » de disposition et de présentation de ces grandes expositions, et on le considère aujourd'hui comme le seul qui demeure de ce type.

Histoire

L'histoire des bâtiments et des jardins est étroitement liée à l'histoire et au développement du mouvement des expositions internationales – un phénomène qui s'est répandu dans tous les continents. Quoique la première grande exposition ait eu lieu en 1851, au Crystal Palace de Londres, l'idée de célébrer les produits industriels était dans l'air depuis presque un siècle, avec des expositions nationales en Angleterre puis en France et ailleurs en Europe.

La différence entre ces célébrations de moindre envergure et les grandes expositions qui suivirent résidait dans leur échelle et dans des questions de classification. Le mouvement des grandes expositions, comme on l'appela ensuite, épousait la passion du XIXe siècle pour la découverte et la création, mais avant tout pour la classification. La classification – comme l'illustraient les musées et les collections botaniques – démontraient le contrôle de l'homme sur son environnement. Les grandes expositions étaient une forme d'ode à l'industrie naissante, au sortir de la Révolution industrielle, mais aussi un témoignage de la domination de l'homme sur celle-ci, dans un contexte international.

Plus de 50 expositions se sont tenues entre 1851 et 1915, chacune différente et partageant pourtant toutes des thèmes et des buts communs – cartographier les progrès matériels et moraux dans un contexte mondial, en présentant l'industrie de toutes les nations. Parmi les lieux d'exposition : Paris, New York, Vienne, Calcutta, Kingston en Jamaïque et Santiago du Chili. La plupart des villes firent construire spécialement des « palais » des expositions, souvent à partir de composants métalliques poussant la technologie de l'époque dans ses derniers retranchements.

Dans les années 1870, la disposition générale était établie avec ses ensembles de dômes, de pavillons nationaux et de plates-formes panoramiques entourant un « palais de l'Industrie », tous installés dans des jardins paysagers. Et un réseau de contacts a été instauré avec des « commissaires » observant et suggérant des améliorations pour l'événement suivant.

Vers les années 1900, le ralentissement des économies nationales, alors même que, les peuples réalisaient que l'industrie n'améliorait pas forcément la qualité de la vie, a conduit à une désaffection pour les expositions universelles en dehors des États-Unis.

Le palais royal des expositions de Melbourne est donc un exemple du mouvement à son apogée. Il n'est pas né de nulle part : un premier petit bâtiment d'exposition avait été construit en 1854, et d'autres avaient suivi, à plus grande échelle, habituellement des précurseurs des expositions internationales ailleurs. Les deux expositions internationales de 1880 et de 1888 ont eu lieu à un moment où Melbourne était en plein essor.

Contrairement à bon nombre de bâtiments d'expositions, le bâtiment de Melbourne a toujours survécu sur sa parcelle d'origine et entouré de jardins. Toutefois, le complexe et les jardins ont subi des changements non négligeables. Les annexes est et ouest du bâtiment d'exposition ont été démolies dans les années 1960 et 1970 (l'une des salles étant reconstruite hors site comme musée du tramway). Le dernier changement majeur concerne le bâtiment du nouveau musée de Melbourne, dans le jardin nord.

Depuis sa construction, le bâtiment a été utilisé à divers usages : pour les expositions jusqu'en 1901, comme aile du Parlement jusqu'en 1919, époque à laquelle il a été utilisé comme hôpital pendant la Première Guerre mondiale. Entre cette date et 1975, il a servi d'entrepôts, de bureaux, de logements pour les troupes et de salle de bal. Le bâtiment a pris sa nouvelle orientation en 1975, lorsqu'il a été officiellement classé au registre du Patrimoine national.

L'adjectif Royal a été adjoint au bâtiment en 1980.

Politique de gestion

Dispositions juridiques :

L'Australie possède une législation à trois niveaux : au niveau du Commonwealth (national), de l'État (provincial) et au niveau local. Dans l'État de Victoria, le patrimoine est essentiellement géré au niveau de l'État, par la division

Heritage Victoria, régie par le conseil du patrimoine de Victoria (*Heritage Council of Victoria*) et nommée par le gouvernement d'État.

Le palais royal des expositions et les jardins Carlton sont classés au Registre du patrimoine national du gouvernement du Commonwealth. Ce classement n'assure pas de contrôles juridiques directs, mais les autorités doivent alerter la Commission du patrimoine australien des actions susceptibles d'affecter de façon notable les valeurs des lieux inscrits au Registre. Les bâtiments et les jardins sont également classés au Registre du patrimoine de Victoria, ce qui signifie que les sites classés doivent être soumis à l'autorisation de *Heritage Victoria* avant que des travaux puissent y être entrepris.

La ville de Melbourne est responsable des zones de protection du patrimoine (*Heritage Overlay Zones*), qui forment une partie essentielle de la planification de contrôle du développement. Ces zones régissent les questions comme le gros œuvre et la masse des nouveaux développements, leur hauteur, la conservation de la structure, les couleurs et les matériaux de construction à choisir.

Le site proposé pour inscription est soumis à deux niveaux de législation du patrimoine, qui se chevauchent. Si le site était inscrit, le gouvernement du Commonwealth avaliserait les zones de protection du patrimoine (*Heritage Overlay Zones*) comme zone tampon du site – mais la procédure qui serait utilisée n'est pas précisée ni l'étendue de la zone dans laquelle s'inscrirait le site du patrimoine mondial et si elle coïnciderait avec la zone de protection du patrimoine (*Heritage Overlay Zone*).

Le dossier de proposition d'inscription indique qu'aucune zone tampon formelle n'est envisagée, la zone de protection du patrimoine (*Heritage Overlay Zone*) étant suffisante. Toutefois, le site est délimité au sud par le quartier central des affaires, qui comporte peu de bâtiments inscrits sur la Liste du patrimoine. En outre, la disposition axiale du devant du bâtiment, au sud du Parlement, doit être définie et renforcée. Il semblerait qu'il y ait besoin d'une meilleure protection que celle qu'offre actuellement la zone de protection du patrimoine (*Heritage Overlay Zone*).

Structure de la gestion :

La responsabilité globale du palais royal des expositions incombe au conseil des musées de Victoria (*Museums Board Victoria*), avec une gestion courante déléguée à la division du musée de Melbourne, et plus spécifiquement au Directeur.

La municipalité de Melbourne a été nommée comme Comité de gestion des jardins Carlton. Le groupe des parcs et des loisirs (*Parks and Recreation Group*) de la ville de Melbourne assume directement les rôles de gestion de la planification. Quant à la maintenance courante, elle est confiée à des entreprises privées.

Ressources :

Les opérations de gestion courantes du palais royal des expositions sont financées par ses recettes commerciales,

l'usage de l'édifice comme espace d'exposition générant en effet des revenus suffisants pour assurer sa stabilité financière. Le musée Victoria fournit un budget pour l'interprétation du site. Quant au gouvernement de l'État de Victoria, il apporte les fonds destinés aux travaux d'investissement.

La ville de Melbourne finance la gestion, la maintenance et les travaux d'investissement des jardins Carlton.

Le personnel du site dans son ensemble (y compris le nouveau musée) a de l'expérience dans les pratiques de conservation architecturale, ainsi que dans la recherche et la conservation. Des consultants donnent des conseils spécialisés en conservation architecturale pour le palais royal des expositions, des architectes paysagers, des arboriculteurs, des conservateurs et des gestionnaires de la conservation pour les jardins Carlton.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le palais royal des expositions possède une valeur universelle exceptionnelle pour les qualités suivantes :

- Il est l'un des rares survivants du phénomène des expositions internationales ;
- Il est le seul grand hall subsistant du « palais de l'industrie », l'élément central des expositions internationales ;
- Les bâtiments et les jardins sont largement représentatifs de thèmes et de caractéristiques architecturales que partagent d'autres structures et d'autres sites ;
- Les bâtiments et les jardins sont uniques en ce qu'ils ont maintenu une authenticité de forme et de fonction ;
- Les expositions étaient une vitrine pour la révolution industrielle qui façonna quelques-unes des plus grandes transformations socio-économiques mondiales.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en septembre 2003.

Conservation

Historique de la conservation :

Le palais royal des expositions a fait l'objet d'un projet de restauration majeur en 1995, durant laquelle les finitions du décor intérieur ont été rendues à leur forme de 1901. Avant cela, dans les années 1980, un programme a été entrepris pour actualiser les services. D'autres travaux de conservation ont été entrepris en 1999-2001 pour réparer les façades, les fenêtres, les portes, le toit à l'est et la

peinture extérieure. Tout le travail a été entrepris conformément à la Charte de Burra d'ICOMOS Australie.

Le dossier de proposition d'inscription ne détaille aucun historique de conservation pour les jardins.

État de conservation :

Des travaux de restauration importants qui ont été entrepris sur plusieurs années ont laissé le palais royal des expositions en excellent état de conservation et de réparation.

Dans l'ensemble, les jardins semblent bien entretenus. Le projet de plan de conservation indique que le couvert des arbres dans les jardins est en assez bon état et mentionne que les massifs d'arbustes ont trop poussé ou sont abîmés et exigent des soins.

Gestion :

Deux plans de gestion distincts ont été élaborés pour le site, l'un pour le palais royal des expositions et un deuxième (un plan de gestion de conservation encore en projet) pour les jardins Carlton. Un plan directeur est en cours de développement pour les jardins, il devrait être achevé fin 2003. Il comprendra le plan de gestion de la conservation. Les deux plans suivent les principes de la Charte de Burra.

La production du plan des jardins doit s'accompagner d'un débat sur la forme future des diverses zones du jardin, étant donné l'impact du réchauffement de la planète et la nécessité de gestion des ressources d'eau dans l'hémisphère sud. Au moment de la soumission du dossier, aucune conclusion définitive n'avait été atteinte sur les questions de la plantation ou du remplacement des arbres dans les jardins et, en particulier, quant à la question de savoir s'il convient de remplacer certaines plantes exotiques par des espèces locales.

Les plans reflètent les différentes autorités de gestion pour le palais royal des expositions et les jardins Carlton. Le musée de Melbourne est responsable du bâtiment d'exposition et la section *Parks and Recreation* de la ville de Melbourne des jardins.

Quoique l'on comprenne qu'il existe une bonne relation de travail informelle entre les deux institutions, il serait préférable qu'il puisse y avoir une autorité de gestion globale et intégrée composée des représentants des deux institutions. Un tel organisme pourrait développer des pratiques de gestion durables à long terme pour les édifices et pour les jardins, ensemble. Les discussions pendant la mission semblent aller dans le sens de ce principe.

Analyse des risques :

Les éléments suivants sont mis en avant dans le dossier de proposition d'inscription :

- Pressions de développement :

On indique qu'il n'y a aucune grande pression de développement dans les jardins, la zone ne pouvant être vendue sans une loi parlementaire. Toutefois, un

développement notable a déjà eu lieu avec le bâtiment du nouveau musée de Melbourne, qui couvre plus de la moitié du jardin nord.

- Pressions environnementales :

Il est indiqué que la pollution de l'air n'est pas un problème pour les structures des bâtiments et les plantes.

- Catastrophes naturelles :

Le plus grand risque identifié est l'incendie, le principal matériau de construction du bâtiment étant le bois. Pour minimiser ce risque, un système d'arrosage complet a été installé et une liaison directe établie avec la caserne des pompiers.

- Pressions des visiteurs / du tourisme :

Bien que le nouveau musée de Melbourne attire plus de 800 000 visiteurs par an, ce chiffre n'est pas jugé préjudiciable au palais royal des expositions ou aux jardins. La plus grande pression sur les jardins vient de l'exposition florale annuelle – il est indiqué que les dommages dus à celle-ci sont réparés immédiatement.

Authenticité et intégrité :

Authenticité :

L'une des principales questions liées à ce site est celle de son authenticité. Il est mis en avant comme un site exemplaire, représentant le grand mouvement des expositions universelles. Il n'est pas suggéré que le palais royal des expositions est le plus beau des grands halls d'exposition construits pendant les 50 années et quelques qu'a duré cette vogue, mais plutôt qu'il est représentatif du genre, l'un des rares à avoir subsisté, le seul restant à avoir été construit pour exposer des produits industriels, et le seul à être toujours utilisé comme un hall et toujours relié à son environnement.

En termes d'authenticité, il convient de considérer l'ensemble du hall (utilisé pour exposer des produits industriels), l'intérieur et son décor et le parc environnant.

Le palais royal des expositions est demeuré relativement inchangé dans son tissu. Deux petites ailes ont été démolies dans les années 1950 et 1960. Ce qui a été perdu – ou recouvert – est la décoration intérieure reliée à la période des grandes expositions. Il est entendu qu'une grande partie du second projet survit, quoiqu'il ait été repeint. Toutefois, il a été décidé de restaurer le troisième projet, sans rapport avec le mouvement des expositions universelles, mais associé celui-ci à l'ouverture du premier Parlement australien, un événement d'une importance nationale. On a également perdu, à l'intérieur, le grand orgue qu'abritait l'une des ailes et les passerelles, quoique l'on envisage de les reconstruire.

Dans les jardins, on ne peut pas dire qu'il existe actuellement une restauration complète du projet décoratif de la période des expositions universelles. Beaucoup de détails ont été perdus (tels que les clôtures à claire-voie en fonte), certains détails n'ont pas survécu (par exemple les

parterres au sud) et, qui plus est, une grande partie du jardin nord, est occupé par le nouveau musée de Melbourne. Ce grand bâtiment neuf, situé très visiblement derrière le palais royal des expositions, est l'un des aspects problématiques de la proposition d'inscription.

Ce nouvel édifice se trouve à la place des bâtiments d'expositions temporaires, qui n'étaient pas conçus pour durer au-delà des expositions, tandis que le grand hall était considéré comme une structure permanente. On prévoyait toutefois de dessiner les espaces comme un décor pour la structure permanente dès le démontage des bâtiments temporaires, une intention qui fut respectée.

Si le site avait été inscrit il y a quelques années, il aurait été difficile de justifier une intervention de cette ampleur. Du côté positif, on pourrait avancer que le nouveau musée ajoute à la vitalité du site. Toutefois, en termes d'authenticité, le nouvel édifice s'écarte du cadre du palais royal des expositions et a détruit une partie du jardin nord.

Intégrité :

Tout aussi important, le nouveau bâtiment nuit à l'intégrité du site. Si la valeur du site est liée à la façon dont la disposition de Melbourne reflète la « forme » générale des expositions autour du monde, une partie de celle-ci a sans conteste été perdue avec le bâtiment du nouveau grand musée.

Évaluation comparative

La grande question est de savoir si le palais royal des expositions et les jardins associés sont exceptionnels de par la façon dont ils représentent le mouvement des grandes expositions. Le débat consiste à savoir s'ils forment un témoignage essentiel du mouvement et dans quelle mesure leur forme demeure intacte. Il faut également considérer si ce qui subsiste illustre bien les objectifs du mouvement des expositions universelles.

Le mouvement des expositions universelles a épousé l'innovation et le changement : des expositions ont été mises sur pied pour présenter les compétences, l'art et les nouvelles limites de la technologie. Dans bon nombre des expositions, les structures des bâtiments eux-mêmes faisaient partie de l'exposition, poussant les nouvelles technologies dans leurs derniers retranchements. À Londres, le Crystal Palace était l'une des plus grandes structures de fonte et de verre jamais assemblées, la tour Eiffel à Paris l'une des plus hautes structures de fonte : tous deux ont été construits pour présenter les progrès de la technologie. Mais le palais royal des expositions était plus prudent dans son approche. La construction, essentiellement faite de briques et de bois, n'était pas en elle-même novatrice. L'architecture est plaisante, mais n'a rien de remarquable, et elle suit des tendances plutôt qu'elle ne les lance.

Les expositions universelles visaient à être novatrices et à donner du sens à la modernité. Elles présentaient des inventions et des réussites technologiques, et célébraient la diversité et l'industrie. Elles montraient aussi la capacité de l'homme à comprendre la portée et la variété des ressources mondiales – qu'elles soient naturelles ou

fabriquées de la main de l'homme – en les classant au sein de systèmes. Dans bien des cas, les grands bâtiments d'exposition étaient ensuite utilisés pour établir des musées de la technologie ou des arts – et cet objectif était intégré aux buts de l'exposition. Ainsi, les expositions voyaient leur objet premier reporté au-delà de leur fermeture.

Le palais royal des expositions fut utilisé après la deuxième exposition comme espace d'exposition avant de devenir une partie du Parlement, en 1901. Ce n'est que dans les dix dernières années, environ, qu'il est redevenu un centre d'exposition.

Ce dossier de proposition d'inscription analyse les grands bâtiments d'exposition subsistants. Quoiqu'un nombre considérable survivent, tels que la tour Eiffel, le Petit et le Grand Palais à Paris, le Glasgow Fine Arts Building, le Memorial Hall à Philadelphie, le Palace of Fine Arts à Chicago, et le Palace of Fine Arts de St Louis, aucune de ces structures n'a été construite comme un hall d'exposition industrielle. [Depuis la rédaction du dossier de proposition d'inscription, le complexe de Santiago du Chili a été identifié, et d'autres informations à ce sujet ont été recherchées.]

Hormis la Tour Eiffel, tous étaient utilisés comme lieu d'exposition pour les beaux-arts. Si l'on part du principe que le grand hall d'exposition industrielle était l'axe directeur des expositions universelles, le seul site à avoir conservé son bâtiment est celui de Melbourne. Toutefois, si l'on cherche des bâtiments représentatifs du mouvement des expositions universelles et de ses idéaux, d'autres candidats existent.

Valeur universelle exceptionnelle

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des *critères ii, iv et vi*.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Il n'y a aucun doute sur le fait que ce site est d'une importance nationale, et d'une grande valeur pour la population de l'État de Victoria. La façon dont il est entretenu reflète la valeur qu'on lui accorde. Il est toutefois plus difficile de justifier sa valeur universelle exceptionnelle.

L'association du complexe avec le mouvement des expositions universelles est très forte, de même que la valeur que lui confère sa rareté est grande. Cependant, l'intégrité du site a été compromise par la construction d'un nouveau grand musée. En deuxième lieu, on ne peut pas dire que la qualité du bâtiment des expositions reflète la grande qualité du mouvement des expositions, non plus que ses idéaux.

L'édifice pourrait éventuellement être considéré comme une réponse particulière de l'Australie au mouvement des expositions universelles, ou comme ayant de l'importance

en tant qu'exemple du mouvement des expositions universelles en Australie ou comme ayant été notamment déterminant dans la création d'une réponse aux idéaux du mouvement des expositions grâce à l'échange d'idées dans une région éloignée des principaux centres de la révolution industrielle. Mais ces aspects ne sont pas analysés dans le dossier de proposition d'inscription.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit *différé* afin de permettre à l'État partie d'analyser plus en avant les valeurs culturelles de l'ensemble du site, de considérer sous un autre angle la valeur universelle exceptionnelle potentielle du site et de traiter les questions d'authenticité et d'intégrité. Ceci permettrait d'entreprendre des recherches qui pourraient comprendre :

- Une analyse comparative des ensembles d'exposition existants, de leurs caractéristiques, de leur importance et de leur influence en termes d'échanges d'idées liées à l'innovation technologique et au changement.
- L'authenticité et l'intégrité des jardins Carlton en tant que partie de l'ensemble du site de l'exposition.

ICOMOS, mars 2004